

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Chatou (78400)

## Réponses de Eric Dumoulin, au nom de la liste « #chatouunevilleavance »

– le 04/03/2020 à 12:44 –

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Le plan vélo a été voté par la CASGBS à mi 2019. Il s'agit maintenant pour Chatou d'adopter le financement du réseau complémentaire et des infrastructures à l'échelle de la commune, et de tout mettre en oeuvre afin d'assurer la cohérence avec les communes limitrophes.*

Plan local qui doit être construit en phase avec les projets de la Communauté d'Agglomération.

#### Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Madame Virginie Minart-Giverne sera particulièrement chargée du suivi des dossiers en lien avec les mobilités.

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°3 : je m'engage

Créer un réseau express vélo.

Chatou doit tout mettre en oeuvre afin d'assurer la continuité du plan vélo de la CASGBS sur les grands axes, le boulevard de la République et les Hauts de Chatou.

oui chaque fois que cela sera possible.

#### Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : - Avenue du Maréchal Foch

- Boulevard de la République
- Avenue des Tilleuls

oui à chaque fois que cela sera possible notamment boulevard de la République. Pas d'engagement pour l'instant sur l'avenue des Tilleuls.

#### Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Toutes les écoles à la gare de Chatou-Croissy-sur-Seine, à la médiathèque et aux centres de sport, stade, MJC, etc....

#### Action n°6 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Montesson, Le Vésinet, Croissy sur Seine et Carrières-sur-Seine.

*C'est tout le principe du plan vélo de la CASGBS*

#### Action n°7 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Tout dépend de la durée des travaux. Sur le fond le nettoyage des voiries est déjà régulier.

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°8 : je ne m'engage pas

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

*Cela revient à créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles., par exemple l'Avenue de Brimont*

Irréalizable au regard de la présence du pont de Chatou et des flux des transits. 45000 véhicules jours pour rappel !

### Action n°9 : je ne m'engage pas

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Ce principe devrait être appliqué partout en dehors de la rue du Maréchal Foch. Des zones 30 pourraient être aménagées sur les autres axes, à proximité des établissements scolaires et des intersections avec pistes cyclables.

Le système de zone 30 généralisée n'est pas convaincant sur certaines parties de voies et revient à dévaloriser de fait les zones 30. Trop de zones 30 tue la zone 30.

### Action n°10 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

### Action n°11 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Exemple : <https://partagetarue94.wordpress.com/2019/01/25/rues-scolaires-pietonisees-aux-heures-decole-dans-le-94-et-autour-valorisons-les-bonnes-pratiques/>

Impossible. En revanche il existe des "points écoles" pour sécuriser les arrivées sur les groupes scolaires, et des travaux de sécurisation aux abords de toutes les écoles sont prévus.

### Action n°12 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement Par exemple place de la gare !.

Attention toutefois, Chatou présente la caractéristique unique de réunir autour du RER A, la gare, la place Berteaux (centre ville)... à la différence du Vésinet, de Nanterre, Croissy, Rueil...)

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°13 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé véligo A la gare de Chatou-Croissy-sur-Seine.

Oui en fonction de la RATP, seul emplacement possible.

### Action n°14 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Près de la poste, du stade, des commerces route de Maisons, etc

OK sur le principe. Développement dans le cadre notamment du budget participatif.

### Action n°15 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trotinettes dans les écoles et les équipements publics.  
*A la fois pour les enfants, mais aussi pour les parents accompagnants.*

C'est fait ou en cours.

### Action n°16 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

*Ceci devrait être mise en oeuvre en premier lieu aux abords des écoles et en centre ville*

**Action n°17 : je m'engage**

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

*Service à développer par exemple les jours de marché pour les personnes handicapées ou âgées notamment .*

Mais un peu utopique en l'état.

**Action n°18 : je ne m'engage pas**

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Aide déjà existante pour les vélos électriques par Ile de France Mobilités. Pour le reste trop lourd budgétairement et inapproprié.

**Promouvoir une culture vélo****Action n°19 : je ne m'engage pas**

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Cela n'est pas le rôle de la commune, mais de l'Education nationale.

**Action n°20 : je m'engage**

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

*Utiliser par exemple le jardin public de l'île*

Cela existe déjà. Et on peut flécher des actions sur l'Ile de Chatou et informer par des campagnes régulières.

**Action n°21 : je m'engage**

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

*Chatou, c'est 4 km de diamètre*

Oui sur la base du volontariat.

**Action n°22 : je m'engage**

Créer une "journée sans voiture". L'après-midi du jour du petit train

Oui sur un périmètre restreint à définir.

**Action n°23 : je m'engage**

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Déjà fait et à refaire. !

**Commentaires généraux**

*Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e*